Fiche technique
STARCO-PYROX PRO ANTIMOUSSE CONCENTRE

Code : ANTMO

ANTI MOUSSE pour toitures, terrasses, façades.

<u>Biocide TP10 :</u> préparation liquide concentré à effet curatif.

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune
Odeur : Citronnelle
pH à l'état pur : 7,0 à 8,0
Densité à 20°C : 1,000 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 2 x 5 L
Carton de 12 x 1 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

- Numéro d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

NATURE CHIMIQUE

- Composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C10-16 alkyldimethyl-, chlorures : 62,7 g/l.
- Essence parfumante.
- Tensio actif non ionique.

Fiche d'information sur les composants, conformément au point C. de l'annexe VII du règlement 648/2004, disponible sur notre site internet.

USAGES ET PROPRIETES

STARCO-PYROX PRO ANTIMOUSSE CONCENTRE détruit radicalement les mousses, algues et lichens présents sur les supports suivants :

- Toitures (tuiles, ardoises),
- Sols, murs (briques, béton, pierres, bois traités),
- Terrasses, balcons, dalles de jardin,
- Fontaines, bassins, sculptures,
- Coques de bateau, courts de tennis, etc.

STARCO-PYROX PRO ANTIMOUSSE CONCENTRE redonne leur aspect initial aux matériaux traités.
Ses agents détruisent les végétaux traités et favorise leur décollement du support jusque dans les moindres interstices.

MODE D'EMPLOI

- Diluer **STARCO-PYROX PRO ANTIMOUSSE CONCENTRE** dans l'eau à raison de 1 litre pour 9 litres d'eau *(par temps sec de préférence).*
- Pulvériser ou épandre le produit dilué sur le support à traiter
- Laisser agir sans frotter, puis attendre 5 à 7 jours soit le temps suffisant pour que les végétaux deviennent bruns.
- Eliminer les résidus par brossage.
- Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Fermer l'emballage après utilisation.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- Ne pas mélanger aux eaux de bassin et fontaines (traiter ces surfaces lorsqu'elles sont vides ou en arrêt de fonctionnement).
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE

☐ Non concerné
☒ Concerné (cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité)

Selon :
☐ les directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptions (correspond à l'étiquetage dit « DPD »)
☒ le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (correspond à l'étiquetage dit « CLP »)

TRANSPORT ADR

☐ Non Soumis
☒ Soumis (cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité)

CODE DOUANIER

3808.99.90

Date de création : 10/10/2014
Date de révision :

GAMA 29.
530 Rue Jacqueline AURIOL
ZA de St Thudon - CS60137
GUIPAVAS.29803.BREST CEDEX 9.FRANCE.
Téléphone : 02.98.02.01.09
Fax : 02.98.42.32.83
commercial@gama29.fr
www.gama29.fr